

Rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia : des inquiétudes légitimes sur l'emploi !

Le 21 avril 2015

Une semaine folle !

- Mardi 14 avril : Annonce de négociations en cours entre ALU et NOKIA
- Mercredi 15 avril : Annonce du rachat d'ALU par NOKIA
- Vendredi 17 avril : Comité d'Entreprise Européen et Comité de Groupe France extraordinaire en présence de Michel Combes
- Lundi 20 avril : 2^{ème} Comité de Groupe France extraordinaire en présence du PDG de NOKIA Rajeev Suri et du n° 2 d'ALU Philippe Guillemot.

Un projet qui commence à se préciser malgré de nombreuses zones d'ombre

Il s'agit bien d'un rachat d'ALU par NOKIA et non d'une fusion. Le nouveau Groupe s'appellera « NOKIA Corporation », aura son siège en Finlande et sera dirigé majoritairement par des cadres d'origine NOKIA à commencer par le PDG et le président du Conseil d'Administration. Le modèle opérationnel de référence sera celui de NOKIA. Le principe d'externalisation d'activités non stratégiques est conservé. Compte-tenu du temps nécessaire pour obtenir toutes les autorisations, le rachat ne sera effectif qu'au 1^{er} semestre 2016.

On comprend évidemment l'intérêt économique de Nokia pour cette opération qui va lui permettre d'accéder aux clients américains d'ALU dans le domaine Wireless mais aussi de mettre la main sur des technologies et des marchés où elle est absente comme le Coeur de Réseau IP, l'Optique ou l'Accès Fixe. Ce rachat devrait permettre l'émergence d'un leader mondial des Télécoms présent sur l'ensemble des technologies clefs et ayant la capacité d'investir dans les technologies d'avenir comme la 5G, le Cloud ou l'Internet des objets.

Concernant Alcatel-Lucent, la direction, après nous avoir dit et redit que la réussite du plan Shift permettrait à ALU de redevenir un groupe normal, nous explique maintenant qu'ALU n'a pas la taille critique, ni la capacité d'investir et que le rachat par NOKIA constitue une opportunité à ne pas rater. C'est probablement le cas d'un point de vue industriel et actionnarial mais il est clair que tous les salariés ne profiteront pas de cette opportunité.

La direction se veut rassurante sur les 900 Meuros d'économies prévues en nous expliquant que celles-ci, contrairement à Shift, ne concerneraient pas que les coûts fixes mais aussi les coûts variables comme les achats et qu'elles seraient en outre ventilées sur un groupe 2 fois plus gros.

Elle s'engage à maintenir les effectifs en France (référence : fin du plan Shift) pendant 2 ans à compter la date effective du rachat d'ALU et à porter le nombre d'ingénieurs R&D de 2000 à 2500 dans un délai de 4 ans. Elle affirme que parmi les 4/5 centres 5G de recherche et développement du nouveau groupe, un sera implanté en France. Mais dans le même temps, elle nous explique que le siège français disparaîtra, que les 2 lignes de produit Wireless 4G NOKIA et ALU vont converger à terme vers une ligne unique et que les fonctions centrales, commerciales et de support seront mutualisées et « optimisées », ce qui est dans la logique économique d'un tel regroupement.

La direction nous confirme par ailleurs qu'ASN est exclue de l'opération de rachat, le gouvernement français s'opposant au contrôle de cette entreprise très sensible par un groupe étranger. Concernant enfin ALU-Eu, le projet de cession est confirmé également, bien que la direction affirme que « le nouveau groupe NOKIA offre plus de perspectives de business pour Eu qu'ALU tout seul ».

La CFE-CGC revendique dès aujourd'hui :

1. Le lancement d'une activité 5G significative en France dès 2015

La CFE-CGC a demandé à la direction d'ALU d'anticiper dès 2015 la création d'un centre de recherche et de développement de la 5G en France, en y allouant une équipe dédiée de taille significative sur plusieurs des technologies clefs.

C'est une vraie nécessité d'être actif dès aujourd'hui pour être un leader en 2020 !

La CFE-CGC considère en outre que ce serait un signal positif à l'égard des salariés français de R&D qui vont se retrouver en doublon avec leurs homologues de NOKIA

2. L'ouverture de négociations GPEC avant l'été

La CFE-CGC considère qu'après 2 PSE coercitifs particulièrement violents, de multiples fermetures de site et d'externalisations d'activités, il est plus que temps de retrouver des conditions de travail plus sereines. Par ailleurs les menaces sur l'emploi ne sont pas immédiates et ne se concrétiseront probablement pas avant 18 mois.

La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences est donc l'outil tout à fait adapté au contexte. Elle devra permettre d'anticiper dans l'adaptation des compétences afin de faciliter le reclassement interne des salariés dont les postes seront supprimés. Elle pourra éventuellement comporter un volet externe exclusivement au volontariat, comportant notamment des mesures d'âge.

La suite des évènements

Le 22 avril l'Intersyndicale sera reçue à Bercy par le chef de cabinet d'Emmanuel Macron. Suite aux déclarations volontaristes du gouvernement sur l'emploi et la R&D en France chez ALU, la CFE-CGC le mettra face à ses responsabilités sur ces 2 points et attirera son attention sur les risques sociaux et technologiques ainsi que sur les dérives potentielles du projet

Concernant la procédure de consultation du Comité de Groupe France sur le rachat par NOKIA d'ALU par échange d'actions, l'expert Syndex rendra son rapport dans 15 jours et le CGF rendra son avis avant le 15 mai. Cet avis sera ensuite transmis au Conseil d'Administration d'ALU.

La direction a annoncé qu'un Comité d'Intégration avec des représentants ALU et NOKIA sera mis en place très rapidement afin que le nouveau Groupe «soit opérationnel dès le 1^{er} jour du rachat effectif d'ALU par NOKIA» (sic). Pendant toute cette période qui pourra durer 15 mois, la CFE-CGC sera particulièrement vigilante et combative afin de préserver au maximum l'emploi et l'avenir des activités en France.

Pour plus d'informations, contactez vos représentants CFE-CGC sur votre site.